



République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Procès-verbal

Séance du conseil communautaire du 15 septembre 2025

Nombre de conseillers

en exercice : 28

Titulaires présents : 22

Suppléants : 0

Pouvoirs : 1

Excusés : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 5 septembre dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Salle Communautaire - 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

II. Vérification du quorum

Le président de séance procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : / **DOUZAT :** M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT :** M. Alain BRIAND, **GENAC-BIGNAC :** M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO, **MARCILLAC-LANVILLE :** Mme Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, **MAREUIL :** Mme Claudine RODET, **MONS :** / **ROUILLAC :** Mme Dominique MANCIA, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marie-France DUMOUT, Mme Nicole LANFRANCHI, Mme Elisabeth MASSON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE :** M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX :** M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC :** Mme Stéphanie ROTURIER, M. Emmanuel RIPPE, **VAL D'AUGE :** M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC :** M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléant en situation délibérante :

Pouvoirs : M. Francis ROY à M. Joël COBERAC

Excusés : M. Gilles RIPOCHE, M. François PERROT, M. Patrick MESNARD, M. Francis ROY, M. Christian BERTON, M. Jean-Claude GUILLOT

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.
Madame Stéphanie ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.
Publié le 23/10/2025

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2025 a été transmis par courriel le 19 juin 2025. Le Conseil Communautaire adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
02/07/2025	COMPTABILITE	VIREMENT CREDIT INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL	VIREMENT DU C/2313 opération 97 "Bâtiment économique" vers c/2313 op 83 "Pôle Enfance" de 2 500 €
09/07/2025	COMMUNICATION	IMPRESSION BACHE PROMOTIONNELLE LES BOUCHAUDS	DEVIS D'UN MONTANT DE 109 € HT - 22H10 CREATIONS
31/07/2025	PATRIMOINE	MISE AUX NORMES ELECTRIQUES - AUBERGE DES 3 CANARDS	DEVIS EIFFAGE D'UN MONTANT DE 5 181,40 € HT
06/08/2025	PATRIMOINE	ASSURANCES DOMMAGE OUVRAGE - GROUPAMA	SIGNATURES DES PROPOSITIONS D'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE - TRAVAUX DES LOGEMENTS MONS ET MONTIGNE
08/08/2025	PATRIMOINE	MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION D'UNE MAISON EN RESIDENCE POUR ACTIFS	LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES
28/08/2025	PATRIMOINE	MARCHE AMO REHABILITATION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE DE ROUILLAC	NOTIFICATION DU MARCHE A L'ENTREPRISE AKEA ENERGIES
01/09/2025	COMPTABILITE	VIREMENT CREDIT INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL	VIREMENT DU C/2313 opération 111 "Place Thiers" vers c/2313 op 13 "Coiffeur Genac" de 700 € pour accessibilité
03/09/2025	COMMUNICATION	IMPRESSION MON EN FAMILLES	DEVIS D'UN MONTANT FDE 1 080 € HT - AJ GRAFIK
04/09/2025	PATRIMOINE	LA GACHERE - ADAPEI	DEUX DEVIS HERVE THERMIQUE POUR REMPLACEMENT MOTEURS ET CAISSONS DE VMC D'UN MONTANT DE 2 666,78 €

VI. Ordre du jour et synthèses des décisions à prendre

1. Contrat d'affermage Eau Potable – Territoire Foussignac-Nouère : rapport du délégataire - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du compte de gestion de la SAUR et admet les irrécouvrables pour un montant de 5 165,71 € HT.

2. Contrat d'affermage Eau Potable – Territoire Foussignac-Nouère : rapport du délégataire - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport Annuel du Délégataire, la société SAUR, relatif à l'eau potable pour le territoire Foussignac-Nouère, pour l'exercice 2024.

3. Contrat d'affermage Eau Potable – Territoire Auge : compte de gestion SAUR - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du compte de gestion de la SAUR et admet les irrécouvrables pour un montant de 5 325,54 € HT.

016-241600303-20251020-115_20_10_2025-DE

Reçu le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

4. Contrat d'affermage Eau Potable – Territoire Auge : rapport du délégataire - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport Annuel du Délégué, la société SAUR, relatif à l'eau potable pour le territoire Auge, pour l'exercice 2024.

5. Rapport sur le Prix et la Qualité du service public – Eau potable

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

6. Plan d'actions PGSSE – Plan de Gestion Sécuritaire et Sanitaire des Eaux

Le Conseil Communautaire prend connaissance de la proposition technique et financière remise par Charente Eaux. Dans l'attente d'éléments techniques et financiers comparatifs, le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sera abordé lors d'une prochaine séance.

7. Dégrèvement factures eau potable – Communes de Genac-Bignac et Val-d'Auge

Le Conseil Communautaire valide les demandes de dégrèvement des communes de Genac-Bignac et Val-d'Auge.

8. Contrat d'affermage Assainissement – Rouillac : compte de gestion SAUR - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du compte de gestion de la SAUR et admet les irrécouvrables pour un montant de 24,36 € HT. Ceci libérera la SAUR de son obligation de recouvrement.

9. Acquisition parcelle – Périmètre de captage de Bignac

Le Conseil Communautaire confirme l'acquisition de la Parcelle 53 Section ZB, d'une surface de 3 990 m², appartenant à Madame Annie FORT, au prix de 0,35€ le m², afin d'assurer la sécurité du périmètre des puits de captage de Bignac.

10. Contrat d'affermage Assainissement – Rouillac : rapport du délégataire - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport Annuel du Délégué, la société SAUR, relatif à l'assainissement collectif sur la commune de Rouillac pour l'exercice 2024.

11. Contrat de prestations – Assainissement collectif : compte de gestion SAUR - 2024

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du compte de gestion de la SAUR et admet les irrécouvrables pour un montant de 3 575,77 € HT.

12. Contrat de prestations – Assainissement non collectif : compte de gestion SAUR - 2024

Le Conseil Communautaire prend connaissance de la présentation du compte de gestion de la SAUR et admet les irrécouvrables pour un montant de 1 279,52 € HT.

13. Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public – Assainissement collectif et non collectif

Le Conseil Communautaire prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

016-241600303-20251020-115_20_10_2025-DE

Reçu le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

14. Modification statutaire SYBRA – reconnaissance EPAGE

Le Conseil Communautaire accepte la modification statutaire du SyBRA pour proposer sa reconnaissance en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).

15. CALITOM : rapport d'activités 2024

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport d'activités de CALITOM, pour l'année 2024.

16. Elaboration des quatre périmètres délimités des abords (PDA)

Le Conseil Communautaire approuve les périmètres délimités des abords suivants :

- Église Saint-Maurice (Échallat)
- Église Saint-Pierre-des-Martyrs (Genac-Bignac)
- Église Saint-Pierre (Rouillac)
- Église Saint-Hippolyte (Plaizac – commune de Rouillac)

Ces propositions seront soumises à enquête publique.

17. Abrogation des documents d'urbanisme des 4 communes

Le Conseil Communautaire valide l'abrogation des documents d'urbanisme communaux encore en vigueur, à savoir : le PLU de Rouillac, les cartes communales d'Echallat, Marcillac-Lanville et Saint-Amant de Nouère, à la date d'entrée en vigueur du PLUi.

18. Convention de partenariat Territoire d'Industrie 2025/2026

Le Conseil Communautaire approuve le plan de financement prévisionnel et le projet de convention actant les participations financières de chaque EPCI et accepte de verser une subvention de fonctionnement de 1 850 € au titre de l'année 2025-2026.

19. Mesures d'aides aux entreprises – Aide à l'investissement

Avec un avis favorable de la commission développement économique, le Conseil Communautaire décide d'octroyer une subvention à l'entreprise suivante :

Aide à l'investissement :

OBJET	DESCRIPTIF ET MONTANT PROPOSE
ATTRIBUTION SRDEII - AIDE A L'ENTREPRENARIAT	SNC LES FRANGINES – POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE PRODUCTION POUR UNE MONTANT DE 995,20 € + bonification, soit une subvention totale de 1 194,24 €

20. Proposition d'exonération loyers Multiple de Gourville

Le Conseil Communautaire approuve l'exonération de loyers jusqu'au 31 décembre 2025, et décide de fixer le loyer à hauteur de 600€ HT/mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

21. Convention fonds de concours SDEG 16 – Investissement travaux éclairage public – Le Lantillon

AR Préfecture

016-241600303-20251020-115_20_10_2025-DE
Reçu le 23/10/2025

Le Conseil Communautaire accepte la convention de fonds de concours avec le SDEG et valide le montant de la participation, qui s'élève à 2 811,12 € HT.

22. Créances éteintes – Budget Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire adopte l'admission en « créances éteintes », pour un montant de 385,06 €, sur le budget Ordures Ménagères.

23. Décision Modification n°1 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire valide la modification budgétaire suivante :

Investissement = + 4 192,38 €

Dépenses

Chap. 041 Opérations patrimoniales
c/2313 construction + 4 192,38 €

Recettes

Chap. 041 Opérations patrimoniales
c/238 Avances versées sur commande d'immo corporelles + 4 192,38 €

24. Renouvellement poste de chauffeur – accroissement temporaire d'activité – Mobil'27

Le Conseil Communautaire décide de renouveler le contrat de l'agent recruté en février dernier, sur un poste de chauffeur à temps non complet, pour une durée de 6 mois.

25. Recrutement d'un technicien assainissement

Le Conseil Communautaire autorise le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien assainissement, en cas d'absence de candidature recevable de fonctionnaire titulaire.

VII. Questions et informations diverses

L'actualité des services est présentée aux élus : les événements France Services, la Semaine Bleue, la programmation de la médiathèque. Les Mom' en Familles sont remis aux communes pour être distribués via les écoles.

Distribution des sacs jaunes et transparents. Il est proposé que la distribution se déroule du lundi 8 au vendredi 19 décembre, en communes, à raison de 2 demi-journées/commune. La distribution sera assurée directement par les communes elles-mêmes avec le soutien d'Etienne à l'occasion des premières permanences. Les communes doteront uniquement leurs habitants. Le planning proposé (ci-joint) est ajustable si besoin. Des permanences seront assurées par les services de la CdC, les samedis 13 et 20 décembre, au local technique de la CdC, et également les 22, 23 et 24 décembre. Permanences ouvertes à l'ensemble des administrés du territoire.

VIII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire :

Lundi 20 octobre 2025 - 18h – Salle Communautaire.

La séance est levée à 19h30